

A JULLIÉ LA RÉVOLUTION FAIT SON CHEMIN

Le 14 juillet 1790, Jullié célèbre à sa façon la fête de la Fédération. Ce jour-là, à l'exemple de la commune de Paris et de 250 autres communes, la commune de Jullié fait dire une messe du Saint Esprit¹ à laquelle assistent notre garde nationale et un grand nombre de citoyens. A l'issue de la messe tout ce beau monde, précédé par le curé Desroches et son vicaire, se transporte sur la place publique du village pour y chanter le *Veni creator*². Après quoi, tous ont prêté d'une seule voix le serment civique et fédératif au bruit d'une décharge générale de la mousqueterie qui est venue remplacer le son des cloches devenues contre-révolutionnaires. Imitant la cérémonie du Champ de Mars, chacun a alors souhaité longue vie à la Nation, à la loi et au roi. Au son d'une seconde salve de mousqueterie, tous se sont à nouveau rendus dans l'église pour y chanter le *Te Deum*³ suivi de la bénédiction du Saint Sacrement pour couronner de la manière la plus sacrée qui soit l'auguste fédération de la Nation.

Pour donner suite au décret du 9 avril 1790, Jullié s'inscrit le 1er août parmi les acquéreurs potentiels des biens du prieuré du Bois de la Salle qui ont été déclarés biens nationaux. Ces fonds comprennent six exploitations à Jullié sans compter la prébende de la Colombière. La municipalité exprime ainsi sa volonté de s'en porter acquéreur : *nous sommes dans l'intention de faire au nom de notre commune l'acquisition des domaines nationaux de M. l'abbé Charrier, prieur du Bois de la Salle dont il est titulaire, lesquels sont situés sur les paroisses de Jullié, Juliénas, Chénas, Emeringes et Cenves.* Le 3 avril 1791, la municipalité désigne Benoît Denis, le maire et Antoine Ducrozet pour représenter la commune à la vente qui aura lieu à Villefranche le mercredi 6 avril à 7 heures à la maison des ci-devant Cordeliers par devant MM. les administrateurs de Villefranche. Le jour dit, les enchères ont atteint des sommets hors de portée des deniers communaux et leur démarche est restée vaine. La prébende de la Colombière estimée 5000 livres qu'ils considéraient ne pouvoir leur échapper en enchérissant à 6500 livres est adjugée pour 11 000 livres à Antoine Lanayrie, un conseiller municipal de Jullié.

1 Traditionnellement, c'est une messe que les cours souveraines de justice faisaient célébrer après les vacances pour leur rentrée.

2 Le Veni Creator, en français "Viens Esprit Créateur" est un hymne grégorien composé au IXème siècle dont la structure en sept quatrains fait référence aux sept dons du Saint Esprit que sont la sagesse, le conseil, la force, la crainte, la pitié, la science et l'intelligence.

3 Le Te Deum est chanté à l'occasion de services solennels d'action de grâce : victoires, naissances princières ou fêtes nationales.

Les biens du clergé de la paroisse de Jullié sont mis en vente le 6 juin 1791. Il s'agit en réalité des biens appartenant à la cure. Plusieurs lots sont formés qui pour la plupart sont achetés par des Julliatons. Jean Desbrosses, le marchand de vins pour Paris, achète 18 coupées de vigne pour 6000 livres. Jean Dargo et Claude Morin se groupent pour acheter 90 coupées de vigne adjudgées pour 9000 livres. Denis Lachize de Julié en achète 17 pour la somme de 1525 livres et Antoine Ducrozet en acquiert 5 coupées pour 800 livres. Les terres sont adjudgées à Claude Guittard, le notaire, pour la somme de 3625 livres. Les prés sont partagés entre Joseph Lanayrie qui en négocie 30 coupées pour la somme de 1450 livres et c'est Louis Gaillot de Villefranche qui remporte l'enchère de 80 coupées pour 3725 livres.

Pour mémoire, dans le même registre, Chénas met en vente le bâtiment de la dîme avec cuves, pressoir et communs appartenant à la cure et au chapitre de saint Vincent. Le tout est adjudgé à 6050 livres à Burrier de Romanèche associé à Jean Loron de Chénas. Les bâtiments de la dîme⁴ de Julié avec pressoir, cuvier et cuves appartenant au chapitre de saint Vincent tombèrent quant à eux pour la somme de 6723 livres dans l'escarcelle d'un brasseur de bière lyonnais, François Gerber, installé quai de Retz⁵.

4 La maison de la Dîme

5 Aujourd'hui quai Jean Moulin.